

Jette info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre
Rue Henri Werrie 18-20
1090 Bruxelles
Tél.: 02/423 12 11
Fax : 02/425 24 61
E-mail : infojette@jette.irisnet.be

M A I 2003 N°98

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Les mains vertes de Jette



Jette est une commune verte. On se plaît à le répéter. Il faut dire que les parcs, les bois et les petits espaces verts qui caractérisent notre commune constituent un atout majeur en milieu urbain. Ceci dit, nous avons peut-être tendance à oublier que ces zones vertes nécessitent un entretien quotidien et méritent tout notre respect. Lors des journées portes ouvertes sur l'environnement qui auront lieu à Jette les 10 et 11 mai prochains, vous aurez l'occasion de découvrir le métier de jardinier. Ce Jette-Info vous en propose un avant-goût. Nous avons rencontré sur leur lieu de travail les vingt jardiniers et autres spécialistes du service des Plantations qui ont pour mission de mettre la nature en valeur dans nos rues et nos parcs. Place donc aux mains vertes de Jette.

NOTRE DOSSIER en pages 7, 8 et 9

Elections législatives du 18 mai :
derniers détails **PAGE 2**

Déchets : débarrassez-vous de vos
mauvaises habitudes **PAGE 4**

La commune cherche des gardiennes
d'enfants **PAGE 6**

Du 11 au 15 mai : tous en selle pour
Dring Dring **PAGE 10**

Un recueil de "Récits populaires du
Nord-Ouest" **PAGE 13**



Etre citoyen...

Deux rendez-vous nous sont proposés durant ce mois de mai, des rendez-vous qui ont une dimension citoyenne que nous ne pouvons ignorer.

Le premier est une tradition dans la vie de notre commune. Il s'agit des portes ouvertes sur l'environnement qui auront lieu les 10 et 11 mai. Nous sommes invités à faire la fête à la nature, au moment où des milliers de fleurs étalent leurs couleurs chatoyantes dans les serres. Au-delà de cet aspect festif, les jardiniers communaux mettront ce week-end à profit pour présenter leur métier au public. Ils sont notamment chargés de l'entretien de 40 hectares d'espaces verts, un travail parfois ingrat qu'ils assument quotidiennement avec tout leur cœur. La question qui se pose est de savoir ce que nous faisons de leur travail. Nous fréquentons les parcs, nos enfants jouent dans les aires de jeux, nous promenons nos chiens en rue. Dans ces petits moments de la vie, nous sommes encore et toujours des citoyens. Loin d'être de simples "consommateurs" d'espaces verts, nous avons un rôle actif à jouer dans la gestion de notre environnement. Je pense au respect du travail accompli par les jardiniers pour valoriser la nature, à une attitude responsable en matière de propreté, à l'éducation de nos enfants afin qu'ils prennent conscience de l'importance de leur rôle. Ces journées portes ouvertes sur l'environnement s'inscrivent clairement dans une démarche de sensibilisation des Jetteois. Si vous ne pouvez répondre à l'invitation, merci de prêter malgré tout attention au message qui vous est adressé.

Le 18 mai, l'enjeu sera tout autre, même si nous serons à nouveau interpellés en tant que citoyens. Nous nous rendrons aux urnes pour élire nos représentants à la Chambre et au Sénat. Peut-être sommes-nous tentés de réduire cette démarche dominicale à une "obligation dont on se passerait bien, puisque de toute façon ça ne sert à rien". Ce serait oublier que les élections restent un moment essentiel dans la vie d'une démocratie. Les mandataires, les candidats, les représentants du monde associatif, les porte-parole du secteur économique et les citoyens peuvent participer à un vaste débat où il est question de bilans, de perspectives et de choix de société. Le vote que chacun de nous effectuera le 18 mai aura un sens dans notre avenir commun au-delà de cette date. Nous aurions tort de croire que nous ne sommes que les observateurs d'un jeu politique qui ne nous concerne pas. Nous avons tous un rôle actif à jouer si nous voulons que notre société porte en elle un peu de ce que nous sommes. Encore un rendez-vous à ne pas manquer...

Hervé Doyen, votre bourgmestre

Services de garde

Pour tout ce qui concerne le **service des Affaires Electorales**, l'administration communale sera ouverte exceptionnellement au public le samedi 17 mai de 8h à 12h et le dimanche 18 mai de 8h à 15h. Le **service Casier Judiciaire** au 1er étage du commissariat situé au n°1 de la place Cardinal Mercier sera également ouvert le dimanche 18 mai aux mêmes heures et ce uniquement pour les personnes qui ont perdu leur carte d'identité. N'oubliez pas d'apporter une photo récente. Le document attestant la perte de votre carte d'identité sera nécessaire lorsque vous vous présenterez au bureau de vote avec votre convocation. **Les bureaux de vote seront accessibles le dimanche 18 mai de 8 à 15h.**

Comment voter électroniquement ?

Ce dimanche 18 mai 2003 auront lieu les élections législatives. Les Belges se rendront aux urnes pour élire leurs représentants à la chambre et au sénat. A Jette, le vote est électronique depuis 1994. Le bulletin de vote prend la forme d'une carte magnétique, et vous sélectionnez vos candidats sur un écran à l'aide d'un crayon optique.

Mode d'emploi

Chaque isoloir du bureau de vote est équipé d'une machine à voter, d'un écran, d'un lecteur de carte magnétique et d'un crayon optique. Vous recevez une carte magnétique initialisée de façon à ne pouvoir être utilisée que pour cette élection et dans ce bureau de vote uniquement. Muni(e) de cette carte magnétique, vous vous rendez dans l'isoloir et vous

introduisez cette carte dans la machine à voter.

L'écran de visualisation indique pour chaque élection la procédure à suivre. Vous êtes d'abord invité à choisir la langue dans laquelle vous désirez vous exprimer, puis la liste qui emporte votre préférence. L'écran affiche le numéro d'ordre et le sigle de toutes les listes de candidats pour l'élection concernée. Au moyen du crayon optique, vous indiquez la liste de votre choix. Vous pouvez également indiquer par un vote blanc que vous ne désirez pas apporter votre vote à l'une des listes présentées.

Quand vous avez choisi une liste, l'écran de visualisation affiche, pour cette liste, les nom et prénoms des candidats.

Vous exprimez votre vote en plaçant le crayon optique dans la case placée en tête de liste ou dans la ou les cases en regard d'un ou de plusieurs candidats.

Après avoir exprimé votre vote, vous êtes invité(e) à le confirmer. Tant que le vote

Vote par procuration : du nouveau

Vous pouvez désormais désigner comme mandataire n'importe quel autre électeur, plus aucun lien de parenté ou d'alliance n'est exigé. Vous pouvez introduire une demande de vote par procuration jusqu'au jour des élections. Vous obtiendrez ce formulaire au service de la Population - Affaires électorales (guichet n° 3 - rue Henri Werrie 18-20). A noter que chaque mandataire ne peut disposer que d'une procuration. Le formulaire de procuration, signé par vous et par votre mandataire, ainsi que les deux cartes d'identité doivent être présentés au président du bureau de vote le jour des élections. Vous y joindrez les pièces justificatives qui s'imposent (attestation de l'employeur, certificat médical,...). En cas de vacances à l'étranger, il vous faudra un certificat délivré par le bourgmestre sur présentation des pièces justificatives. Si vous ne voulez pas voter par procuration, transmettez votre convocation électorale, accompagnée d'une pièce justificative, au service de la Population - Affaires électorales (guichet n° 3 - rue Henri Werrie 18-20).

Votre déclaration d'impôts par Internet

Vous avez peut-être déjà entendu parler de la simplification des procédures administratives ? Dès cette année, celle-ci prendra un peu plus forme pour le commun des contribuables. En effet, à partir du 22 mai prochain, les particuliers pourront remplir, calculer, imprimer et envoyer leur déclaration d'impôts (des personnes physiques) par internet, et recevoir ensuite un accusé de réception. Ce nouveau système, baptisé 'Tax-on-web', remplace la déclaration d'impôts traditionnelle.

Pour l'instant, Tax-on-web est uniquement destiné aux personnes qui ne doivent introduire que la partie 1 de la déclaration d'impôts. Il s'agit principalement des salariés et des pensionnés. Autrement dit, les contribuables qui introduisent la partie 1 et la partie 2 de la déclaration doivent, pour

cette année, continuer à l'introduire sur papier.

Si vous utilisez Tax-on-web, vous pouvez délaissier votre déclaration sur papier. La déclaration électronique est tout à fait valable juridiquement et, lorsque vous l'envoyez, elle aboutit directement à votre service local de taxation. N'envoyez donc pas votre déclaration sur papier si vous utilisez Tax-on-web.

Le citoyen devra s'enregistrer préalablement dans le système à partir du 15 mai pour recevoir un certificat permettant de sécuriser sa déclaration. Cet enregistrement correspond à une identification électronique via le numéro de registre national et le numéro de la carte Sis. Cette procédure peut durer jusqu'à une semaine, prenez donc vos précautions.

Des démonstrations de vote électronique

Si vous préférez vous rafraîchir la mémoire avant le jour des élections, des démonstrations de vote électronique seront organisées à Jette. Vous aurez l'occasion de suivre le déroulement de la procédure de vote sur écran et d'utiliser le crayon optique.

Quand ? Jusqu'au vendredi 9 mai de 8h30 à 14h - le jeudi 8 mai également de 17 à 19h.

Où ? Dans le couloir d'entrée du centre administratif (rue Henri Werrie 18-20).

n'est pas confirmé, vous pouvez annuler votre vote et recommencer l'opération.

Lorsque vous avez voté pour l'ensemble des élections, vous pouvez revisualiser votre vote en réintroduisant votre carte dans le lecteur de carte. Vous voyez ainsi sur l'écran les votes qui figurent sur votre carte magnétique. A l'issue du scrutin, vous présentez votre carte magnétique au président du bureau, puis vous l'introduisez dans l'urne électronique.

Si vous rendez votre carte sans avoir exprimé votre vote, ceci sera considéré comme un vote blanc.

A noter...

La prochaine séance du conseil communal est fixée au **mercredi 28 mai 2003 à 20h** à l'Hôtel communal (place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du conseil). Les débats du conseil sont publics. Si vous souhaitez suivre de près la vie de votre commune, découvrir le fonctionnement des institutions et /ou mieux comprendre certaines décisions importantes, n'hésitez pas à assister aux séances du conseil communal.

Cette année, toutes les déclarations devront être remises pour le 31 juillet, a précisé le ministre des Finances Didier Reynders, en marge de la présentation du système.

Le citoyen souhaitant s'initier aux joies de la déclaration en ligne pourra se rendre sur le site du Service public fédéral finances (www.minfin.fgov.be/taxonweb) ou sur le site de l'administration fédérale (www.belgium.be/taxonweb).

Parmi les nouveautés de ce système, relevons une fonctionnalité très intéressante : il est possible de calculer immédiatement le montant des impôts. Important : les annexes à la déclaration ne doivent pas être jointes, mais il faudra les conserver en cas de contrôle. Qu'on se le dise...

Chaque année, la vitesse tue plus de 50 enfants



Bien qu'elle ne soit pas toujours identifiable comme cause directe d'accident, on peut estimer, selon l'I.B.S.R. (Institut Belge pour la Sécurité Routière), que la vitesse excessive ou inadaptée joue un rôle prépondérant dans environ 1 accident sur 3. A l'échelle de notre pays, cela représente 16.000 accidents corporels par an. On comprend dès lors pourquoi les études sont unanimes à propos de l'importance de ce facteur en matière d'insécurité routière.

Pourtant, bon nombre de Belges considèrent encore que rouler vite est normal et peu dangereux. Pire même, à l'inverse de l'alcool au volant, certains conducteurs ont une image positive, voire valorisante, de la vitesse. C'est ainsi que l'I.B.S.R. lance à nouveau, parce qu'on ne le dira jamais assez, une stratégie de sensibilisation afin de lutter contre l'image actuellement trop positive de la vitesse.

La première campagne organisée dans le cadre de cette stratégie a été lancée en juin 2002. A l'époque, Sophie (côté francophone) et Tine (côté néerlandophone) s'en prenaient vivement aux chauffards: "Si tu roules trop vite, c'est que t'es lent du cerveau !" ou "Tu t'es déjà vu, chauffard ?". Un an après, les deux fillettes mettent l'accent sur les conséquences de la vitesse pour les enfants: "Chaque année, la vitesse tue plus de 50 enfants".

Sophie et Tine symbolisent les usagers faibles, et surtout les enfants qui sont les premières victimes de l'inconscience de certains chauffards. Chaque année, environ 3000 gosses sont victimes d'un accident de la route dans notre pays. Parmi eux, une cinquantaine n'en réchappent pas. Le message de Sophie et Tine est donc clair: "Notre sécurité dépend de votre comportement au volant. Si vous ne voulez pas ralentir pour vous, faites-le au moins pour nous !"

VOTRE SÉCURITÉ, C'EST NOTRE AFFAIRE

Police en pratique

Chaque mois, nous abordons, dans le cadre de cette rubrique "Police en pratique", un thème lié à vos relations avec les services de police. Des conseils vous sont prodigués, des informations vous sont transmises, afin de vous faciliter la vie et de mieux vous protéger. Vous serez ainsi au courant des dernières nouveautés au niveau légal ou en matière d'organisation des services de la zone de police Bruxelles-Ouest.

Pickpockets

Les pickpockets commettent leurs méfaits essentiellement dans les endroits fort fréquentés par le public, tels que les rues commerçantes, les marchés, les arrêts des transports en commun, les magasins, etc... Voici quelques conseils qui vous permettront d'éviter d'en être victime.

- Les sacs à main sont souvent une cible de choix. Veillez donc à bien le fermer en toute occasion. Portez-le de préférence contre vous, avec la fermeture en dessous de votre bras.

- Votre portefeuille sera plus en sécurité si vous avez la possibilité de fermer la poche où il se trouve. Lorsque vous le sortez, ne laissez jamais le contenu de celui-ci à la vue des personnes qui vous entourent.

- N'emportez pas de forte somme d'argent en liquide. Ayez de préférence recours au système de paiement par carte. Ce moyen offre le plus de garanties en cas de vol. Si néanmoins vous êtes obligé d'avoir beaucoup de liquide sur vous, il est préférable de répartir la somme dans différents endroits. Si vous payez par carte, ne notez jamais votre numéro de code personnel, mémorisez-

le. Lorsque vous désirez retirer de l'argent à un guichet automatique, composez votre code à l'abri des regards indiscrets.

- Si vous perdez votre carte de banque ou votre carte de crédit, manifestez-vous dans les plus brefs délais afin de bloquer votre compte auprès de card-stop (070/344.344). Ce service peut être contacté 24h/24h, 7 jours sur 7.

- Laissez à votre domicile les documents personnels que vous n'êtes pas tenu d'avoir sur vous. Par exemple, si vous partez en week-end et que vous ne voyagez pas avec votre voiture, il est préférable de ne pas emporter votre permis.

- Les pickpockets agissent souvent lorsque leurs victimes descendent ou montent dans les transports en commun. Préparez à l'avance votre abonnement, votre carte de voyage ou votre argent, de manière à ne pas devoir ouvrir votre sac ou votre portefeuille à un moment où vous êtes plus vulnérable.

- Certains voleurs à la tire ont recours à des méthodes particulières. Les pratiques les plus connues sont, par

exemple, de salir soudainement les vêtements de leur victime pour distraire son attention, ou encore de couper la doublure d'un manteau pour atteindre son portefeuille sans être aperçu.

- Les pickpockets agissent rarement seuls. Ils sont généralement bien organisés. Certains sont chargés de distraire la victime pendant que d'autres subtilisent quelque chose. Lorsqu'un inconnu vous aborde, ou si une certaine agitation se déclare subitement sans raison, soyez vigilant.

Si malgré tout, vous êtes victime d'un vol à la tire, rendez-vous dans le bureau de police le plus proche afin d'y déclarer le vol et de porter plainte. Les services de police sont particulièrement attentifs aux pickpockets et disposent toujours d'un fichier de photos afin d'identifier le ou les voleur(s) dont vous avez été la victime. Votre collaboration est indispensable afin d'agir le plus rapidement possible.

Pour tout renseignement :
Commissariat de police - Division de Jette - Place Cardinal Mercier 1 - Tél.: 02/423.14.00

INFOS PRATIQUES

UNE QUESTION SUR LA COMMUNE DE JETTE ? Surfez sur www.jette.be.

Vous y trouverez une foule de renseignements sur l'administration communale et sur les associations jettoises. Nous vous proposons également de petits services utiles : plan de Jette, moteur de recherche, itinéraires de la STIB et prévisions météo.



CENTRE ADMINISTRATIF DE JETTE

Rue Henri Werrie, 18-20
1090 Jette - Tél.: 02/423.12.11

Heures d'ouverture

- Tous les services: de 8h30 à 14h
- Sauf service Etat Civil de 8h30 à 12h30
- Service Population : également le jeudi de 17 à 19 h

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 102
1090 Jette - Tél. 02/421.42.01

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 14h, à l'exception du chômage: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

HÔTEL COMMUNAL

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

- Commissariat de police
Tél.: 02/423.14.00
- Bureau de pointage
Tél.: 02/423.14.16

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue A. Vandenschrieck, 77
1090 Jette
Tél.: 02/423.19.10

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

- Secrétariat: 02/422.46.11
- Service social: 02/422.46.40

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Chaussée de Wemmel 102
1090 Jette

Tél.: 02/421.70.90/91

Web pratique : www.pharmacie.be

Ce nouveau site web, vous permet d'avoir accès, en deux ou trois clics, à toute une série d'informations concernant les officines et leur localisation en Belgique. Vous pourrez y trouver la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile, consulter les sites web propres des officines, dénicher des informations concernant les différents services de secours, consulter les sites associés et même réaliser et publier en ligne le site web de votre pharmacie. Une seule adresse : www.pharmacie.be

L'éco-conseiller informe, sensibilise et propose des alternatives

Toute au long de notre vie, nous posons des actes qui influencent de près ou de loin notre environnement. Citons, par exemple, la problématique des déchets. Nous sommes tous consommateurs et nous sommes dès lors obligés de gérer les déchets que nous produisons. Nous oublions peut-être trop souvent qu'il est possible de s'en débarrasser de manière intelligente, grâce aux nombreuses possibilités offertes par la Région et la commune. Les mauvaises habitudes ancrées dans notre vie quotidienne ont cependant la vie dure. Les conséquences pour l'environnement et la propreté sont lourdes. Voilà quelques exemples de comportements qui nécessitent un changement, d'autant plus que des alternatives existent.

A la maison

Il vous reste de la peinture, du vernis, de l'eau de Javel, de l'ammoniaque ou de la graisse de friture au fond d'un récipient ?

Ne les jetez pas dans le W-C.

Vous voulez vous débarrasser d'un vieil accumulateur, de piles usées, de produits photos, de tubes fluorescents ou d'un vieux thermomètre ?

Ne les jetez pas dans la poubelle.

Vous avez trouvé des médicaments périmés dans un tiroir ?

Ne les jetez ni dans le W-C, ni dans la poubelle.

Les déchets chimiques peuvent contenir des éléments nuisibles pour notre environnement. Ils portent atteinte à la qualité de l'eau, du sol et de l'air. Si vous les confiez aux entreprises spécialisées, ces déchets vont pouvoir être traités d'une façon optimale, suivant des normes environnementales très strictes.

Alors, rassemblez vos petits déchets chimiques ménagers et déposez-les au service des Plantations (avenue du Laerbeek 120, les mardi et jeudi de 9 à 12h et le samedi de 9 à 14h) ou dans l'un des Coins Verts mobiles mis à disposition par Bruxelles-Propreté (place

Cardinal Mercier le 2ème lundi du mois de 17h15 à 18h15 ou sur le parvis de l'église N.D. de Lourdes, avenue Woeste, le 4ème lundi du mois de 18h15 à 19h30). Quant aux médicaments périmés, vous pouvez aussi les déposer chez votre pharmacien. Les piles peuvent être placées dans les collecteurs Bebat, installés dans de nombreux magasins.

Dans le jardin

L'été approche et votre jardin a grand besoin d'un petit lifting. Une fois le travail réalisé, vous vous retrouvez avec un tas de branches, de mauvaises herbes et d'herbe coupée dont vous voudriez vous débarrasser.

Ils ne doivent pas être brûlés. L'incinération n'est pas une bonne solution.

Les déchets verts provenant de notre jardin peuvent être collectés et valorisés sous forme de compost. Vous pouvez déposer vos déchets verts au service des Plantations ou utiliser les sacs verts que vous sortirez devant votre porte le dimanche avant 14h pour la collecte régionale. Cette solution présente le double avantage d'éviter des fumées inutiles et d'enrichir nos plantations d'un engrais naturel.

N'oubliez pas qu'il est interdit de brûler n'importe quels déchets ménagers à domicile, sous peine d'amende.

L'incinération dégage des fumées désagréables, irritantes et polluantes dont les effets sont néfastes pour la santé et l'environnement. De plus, il est établi que l'incinération à domicile pollue nettement plus que celle réalisée sous contrôle dans les incinérateurs industriels (équipés d'installations avec filtres et laveurs). Alors, abstenez-vous d'aggraver la pollution de l'air causée par de nombreuses activités humaines. Votre voisin vous en sera très reconnaissant.

Dans la rue

En se promenant en rue, on voit encore de temps en temps un sac poubelle qui traîne avant l'heure limite fixée pour la sortie des sacs. Pour garder notre commune propre et

agréable, il est indispensable de respecter les horaires de sortie des sacs sur les trottoirs.

Pour rappel, les règles sont les suivantes:

Collecte le lundi et le jeudi en matinée : les sacs poubelles peuvent être sortis la veille à partir de 18h

Collecte le mardi et le vendredi en soirée : les sacs poubelles peuvent être sortis le jour même à partir de 18h

Collecte le lundi et le jeudi en soirée : les sacs poubelles peuvent être sortis le jour même à partir de 18h

N'oubliez pas que la collecte des sacs jaunes et bleus a uniquement lieu lors du premier enlèvement de la semaine. En principe, nous connaissons tous les jours de collectes dans notre rue. Il n'est donc pas difficile de prendre l'habitude de respecter les heures de sortie des sacs.

Si vous voulez vous débarrasser de votre vieux frigo, n'attendez pas 2 heures du matin, pour le déposer devant la porte de votre voisin. Ce n'est pas très malin. C'est un manque de respect et, de plus, vous vous exposez à une taxation communale.

Il existe des alternatives et, en plus, elles ont l'avantage d'être gratuites.

- **Enlèvement ponctuel à domicile :** il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800/981.81 et Bruxelles-Propreté se chargera d'enlever votre frigo

- **Campagnes d'enlèvement à domicile** organisées à Jette en collaboration avec Bruxelles-Propreté : il faut remplir un bulletin d'inscription qui est publié en temps utile dans le Jette-Info

- **Déchetterie régionale** (rue du Rupel à 1000 Bruxelles) : vous pouvez y déposer vos objets encombrants du mardi au samedi de 9h à 15h45

Le dépôt de matériel de construction et bricailons, quant à lui, est possible contre paiement.

Dans le quartier

Pour des raisons qui leurs sont propres, certains habitants essaient en douce de

déposer leur sac poubelle ou leurs déchets en tous genres dans un parc, dans une poubelle publique ou dans n'importe quel endroit où cette pratique est interdite.

A éviter à tout prix ! Les dépôts clandestins donnent une mauvaise image de la commune et ça peut vous coûter cher.

L'abandon de déchets ou d'objets quelconques sur la voie publique, sur un terrain privé ou sur un terrain vague est passible d'une amende. De plus, réfléchissez-y à deux fois. Si chacun de nous se débarrassait de ses déchets ménagers par ce moyen, notre commune deviendrait une vraie décharge.

L'ombudsman pour vous guider

Notre administration compte dans ses rangs un ombudsman qui essaie de vous aider à préserver la propreté des rues. Vous le voyez régulièrement dans votre quartier. Il est toujours prêt à vous écouter. Il peut vous donner toutes les informations concernant la problématique des déchets. Il peut vous conseiller sur la meilleure solution pour vous débarrasser de vos déchets. N'hésitez pas à lui soumettre les questions ou problèmes que vous tracassent. Il est là pour concilier le respect de l'environnement avec un cadre de vie agréable. Prenez la peine d'apprécier à sa juste valeur ce travail qui lui tient tellement à cœur.

Prenez de bonnes habitudes

Le moment est venu pour chacun de faire son "mea culpa". Nous sommes conscients de nos points faibles et nous sommes dès lors contraints d'agir. Les bonnes habitudes n'ont plus de secrets pour vous. L'intérêt est d'autant plus grand qu'il y va de notre confort à tous et de la convivialité dans notre vie quotidienne, en harmonie avec l'environnement qui nous entoure.

Votre éco-conseillère

Cours de compostage gratuits

Composter à domicile n'est pas bien compliqué, mais ce n'est pas simplement entasser des déchets dans le fond du jardin. Une bonne information, un brin de technique et un bon équilibre entre les déchets qu'on y apporte, voilà le secret pour obtenir un terreau 100 % naturel en six mois à peine. Pour vous aider à réussir cette recette, l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) vous propose de participer à des ateliers théoriques et pratiques.

Durant le mois de mai, l'IBGE organise des formations gratuites au compostage dans trois communes (dont Jette), en collaboration avec Inter-Environnement Bruxelles et les maîtres-composteurs. Alors, si vous souhaitez connaître quelques astuces ou découvrir la technique qui vous convient le mieux, notez que cette formation se donnera à Jette **le lundi 19 mai à 20 heures**.

En deux heures de théorie, un formateur du Comité Jean Pain (une asbl spécialisée dans les techniques de compostage) abordera les différentes techniques du compostage, en proposant des solutions aux problèmes qui peuvent être rencontrés. Il vous montrera également qu'il est possible de composter les déchets ménagers lorsqu'on ne possède pas de jardin. Lors de la séance pratique qui suivra ce volet théorique, vous aurez l'occasion de voir à quoi ressemble un bon compost, de le toucher et de recevoir les conseils des maîtres-composteurs.

Cela vous intéresse? Inscrivez-vous auprès du service des Plantations de la commune de Jette - tél. 02/478.22.99.

Aire de jeux rénovée dans le parc Garcet

La rénovation de l'aire de jeux du parc Garcet est terminée depuis la mi-avril. Elle a été agrandie et la plupart des engins ont été renouvelés. Seuls la combinaison avec toboggan et le petit train ont été conservés. Pour le reste, des éléments à ressort, des coquilles tournantes, un radeau pivotant, un élément à grimper et une double balançoire, le tout constitué de bois et de matières synthétiques, ont été installés, à la grande joie des plus jeunes.



Coin de Terre : feu vert pour les légumes

L'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) vient de publier un rapport alarmant sur la qualité du sol dans les potagers de la capitale. A Jette, les analyses effectuées dans les jardinets du Coin de Terre ont donné de très bons résultats. Les chiffres sont en effet conformes aux normes en vigueur. La vigilance reste toutefois d'application.

Les potagers font partie des traditions propres à notre pays. Même dans la Région bruxelloise, pourtant fortement urbanisée, nombreuses sont les personnes qui cultivent leur petit lopin de terre. A Jette, les jardinets du Coin de Terre sont apparus dans le courant de la deuxième guerre mondiale, afin de permettre aux plus défavorisés de faire pousser leurs légumes. L'Oeuvre royale du Coin de Terre est chargée de la gestion des jardinets qui sont aujourd'hui davantage une source de détente. Il n'en reste pas moins que de nombreux colons cultivent des légumes qu'ils consomment. Il est donc important de déterminer si le sol est sain.

Au début de cette année, l'IBGE a entrepris une étude de la qualité du sol des potagers bruxellois. Des problèmes ont été

mis à jour dans la moitié des cas. Jette a obtenu de bons résultats, tout comme Woluwe-Saint-Lambert, le Rouge-Cloître à Auderghem, Watermael-Boitsfort et le Keyenbempt-Ouest à Uccle. Dans d'autres zones par contre, les analyses ont montré des teneurs inquiétantes en polluants, au point que la consommation des légumes cultivés dans ces jardinets est déconseillée. Il s'agit du Scheutbos à Molenbeek, du Wilder à Berchem-Sainte-Agathe, du Keyenbempt-Est à Uccle, du Carré Tillens à Uccle et du Moeraske à Schaerbeek.

La pollution du sol est essentiellement liée à la circulation automobile ou ferroviaire à proximité des zones concernées. L'utilisation de pesticides est également mise en cause. Ces produits ont une influence négative à long terme sur la qualité du sol. A Jette, une attention toute particulière est accordée à cette problématique. Les membres du Coin de Terre sont sensibilisés aux dangers des pesticides, tandis que les terres amenées font l'objet d'un contrôle strict. Cette politique donne de bons résultats. Les légumes cultivés sur les 260 jardinets jettois sont donc d'excellente qualité.



Sacs blancs en vente ici

Depuis le 1er avril dernier, le sac blanc est obligatoire sur les trottoirs bruxellois. Force est de constater que tous les habitants n'ont pas encore pris de bonnes habitudes à cet égard. Soucieuse de sensibiliser la population, l'agence Bruxelles-Propreté mène une vaste campagne destinée à faire connaître le sac blanc. Parallèlement aux stands d'information que vous aurez sans doute vus à l'entrée de l'une ou l'autre grande surface, un volet de la campagne concerne les commerces de proximité. Ceux-ci constituent en effet une alternative à l'absence de grandes surfaces dans certains quartiers. Les stewards de Bruxelles-Propreté se sont adressés aux petits commerçants afin de leur proposer de mettre des sacs blancs en vente et, le cas échéant, d'apposer une affichette sur leur vitrine. Cette affichette, dont vous trouvez la reproduction ci-dessus, indique clairement aux habitants les points de vente locaux de sacs blancs, à l'exception des grandes surfaces.

Arbres malades : un remplacement s'impose

Au début des années 80, quelque 300 laburnums ont été plantés dans cinq rues situées sur le territoire jettois. Durant des années, ces arbres d'alignement ont apporté une touche de verdure dans les rues Volral, Verschelden, Declercq et Vanderborcht, ainsi que dans le clos Otten. Les laburnums subissent actuellement les attaques d'un champignon particulièrement agressif. Ce champignon empêche la circulation de la sève, ce qui entraîne le dessèchement de l'arbre. Il n'existe aucun traitement pour éliminer ce champignon. La seule solution consiste donc à abattre les arbres malades. Dans la rue Vanderborcht, l'abattage est prévu fin avril, tandis que, dans les autres rues, il aura lieu après la période de floraison (juin).

Les arbres malades risquent de contaminer d'autres essences d'arbres. Les laburnums seront donc évacués et brûlés. Dans la rue Vanderborcht, ils seront remplacés par des koeleruteria (savonniers) et des hibiscus. Il s'agit d'essences qui s'adaptent très bien comme arbres d'alignement. Les nouveaux arbres seront encore plantés cette année, durant les mois de novembre et décembre. A noter qu'aucune replantation n'est prévue dans la rue Volral en raison de l'étroitesse de cette artère.

PROPRETÉ

Comment se débarrasser de déchets encombrants ?

Des campagnes d'enlèvement à domicile d'objets encombrants sont organisées à Jette quatre fois par an, en collaboration avec Bruxelles-Propreté. Attention ! Les objets encombrants ne peuvent être déposés sur le trottoir avant le passage du camion. Une personne doit donc être présente le jour de la collecte. La prochaine campagne d'enlèvement à domicile aura lieu du 20 au 24 octobre 2003. Vous pourrez vous inscrire pour cette campagne au moyen du bulletin d'inscription qui sera publié dans le numéro de septembre du Jette-Info.

Les habitants de la Région peuvent de débarrasser gratuitement de 2 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Ils doivent payer 16 EUR par mètre-cube supplémentaire. Si vous souhaitez que Bruxelles-Propreté vienne enlever vos objets encombrants à domicile, il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800/981.81. A noter que l'enlèvement des objets encombrants le dimanche après-midi est supprimé par la Région pendant le printemps et l'été pour permettre la collecte des sacs verts pour déchets de jardin.

Vous pouvez également vous rendre à la **déchetterie régionale** avec vos objets encombrants (appareils électro-ménagers, meubles...). Pour les particuliers, ce service est gratuit. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises. La déchetterie régionale est située rue du Rupel à 1000 Bruxelles. Elle est accessible du mardi au samedi de 9h à 16h.

Pour rappel, le placement de conteneurs tous les deux mois en différents endroits du territoire jettois a été supprimé.

Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les **déchets verts et petits déchets chimiques** peuvent être déposés au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) les mardi et jeudi de 9 à 12h et le samedi de 9 à 14h.

Info CHANTIERS

RUE DE MORANVILLE

L'I.B.D.E. (Intercommunale Bruxelloise de Distribution d'Eau) procède au remplacement de la conduite-mère située en voirie par une nouvelle conduite en trottoir. La société SIBELGA, responsable de la coordination technique du chantier, exécute également des travaux de remplacement de conduites 'basse pression'. Ce chantier devrait se poursuivre pendant tout le mois de mai. Les riverains concernés seront informés de toute interruption prévisible de distribution d'eau. Dans le cadre de ces travaux, des agents de l'intercommunale bruxelloise devront avoir accès à chaque habitation pour en modifier le raccordement. Un responsable prendra contact avec les riverains afin de fixer un rendez-vous. La commune entamera en septembre la rénovation des bordures et des trottoirs.

Pour tout renseignement ou question relative à votre alimentation d'eau : 02/558.31.00 - fax : 02/558.31.39

RUE HERREWEGE

L'I.B.D.E. et SIBELGA ont terminé les travaux de renouvellement de leurs installations. Ils procèdent actuellement aux raccordements privés. La commune effectuera ensuite les travaux de réfection des trottoirs et de réasphaltage de la voirie. Ces travaux devraient débuter le 8 mai.

BOULEVARD BELGICA

Le chantier régional est toujours en cours et devrait se terminer au début du mois de mai.

RUE LONGTIN (entre l'avenue Carton de Wiart et la rue de Moranville)

La commune procédera au renouvellement des trottoirs puis au réasphaltage de la voirie. Les travaux commenceront au début du mois de juin et s'achèveront en août après le congé du bâtiment.

RUE VANDENSCHRIECK, RUE VAN BORTONNE, RUE VAN HUYNEGEM

L'I.B.D.E. et SIBELGA ont prévu à la mi-mai de renouveler leurs installations rue Vandenschriek. La commune effectuera ensuite les travaux de réfection des trottoirs, y compris rue G. Van Huynegem. Les travaux de rénovation devraient commencer par la rue H. Van Bortonne au début du mois de juin pour se terminer en juillet, avant les congés du bâtiment. La rénovation des trottoirs de la rue Van Huynegem débutera le 4 août. Le renouvellement de la voirie et des trottoirs rue Vandenschriek se fera en septembre, afin de ne pas gêner le marché annuel.

RUE FERDINAND LENOIR

Belgacom procédera au renouvellement de ses installations à partir du 5 mai et ce pour une période de deux semaines. L'I.B.D.E. effectuera ses travaux de raccordement à partir de la mi-mai. La commune entamera le renouvellement des trottoirs à partir de la seconde moitié du mois d'août. Ces travaux, d'une durée de 25 jours ouvrables, devraient s'achever fin septembre.



Jet'Contact : vous pouvez nous aider à vous aider

petit Benoît. Quelques heures plus tard, Pascal Beuret, l'un des membres de l'équipe Jet'Contact, retrouve le gamin dans un magasin de jeux vidéo. Plus de peur que de mal, grâce à l'intervention des Jet'Contact.

Pendant quatre ans, Jette a bénéficié d'une équipe d'agents de prévention et de sécurité (APS). L'année dernière, il a été décidé au niveau fédéral de ne pas renouveler le contrat de prévention conclu avec notre commune. Les APS étaient avant tout des travailleurs ALE. Aussi, l'Agence locale pour l'Emploi de Jette a-t-elle décidé de les réengager sous une autre forme et de créer l'équipe Jet'Contact.

La tâche principale des Jet'Contact est la surveillance aux abords des écoles. Par ailleurs, ils effectuent des tournées par quartier. Ils constatent et signalent aux services communaux compétents les trottoirs détériorés, les feux de circulation en panne, les dépôts clandestins,... Ils vont à la rencontre de la population jettoise, aident les personnes âgées à traverser ou à porter leurs courses, notent et transmettent vos doléances,...

Parallèlement à ces activités routinières, les Jet'Contact se sont déjà distingués lors d'incidents plus graves. Le 29 juin 2002, une maman affolée prend contact avec l'ALE : son petit garçon de 7 ans a disparu. Une grande partie de l'équipe Jet'Contact se mobilise et sillonne toute la commune à la recherche du

Le 31 mars 2003, un incendie se déclare avenue Firmin Lecharlier. En attendant l'arrivée des secours, Richard Foltin, un autre Jet'Contact, n'hésite pas à pénétrer dans l'immeuble et à porter secours à une octogénaire restée dans son appartement au 3ème étage. Il la prend sur son dos et descend les escaliers envahis par la fumée. La vieille dame est saine et sauve, tandis que Richard s'en sort avec quelques égratignures.

Dans les petites choses de la vie comme dans les événements plus sérieux, l'utilité des Jet'Contact n'est plus à prouver. Mais pour que le projet soit viable, nous avons besoin de votre aide.

Les particuliers peuvent soutenir le projet en faisant appel ponctuellement aux Jet'Contact pour de petits services rémunérés: accompagnement des personnes âgées ou en difficulté chez le docteur, à la poste ou à la banque, déblayage de la neige en hiver, surveillance des habitations pendant les vacances. Toutes vos suggestions sont les bienvenues. N'hésitez pas à contacter l'ALE pour les détails pratiques et les réponses à vos questions.

En plus de la surveillance habituelle, les associations de parents et les directeurs d'établissements scolaires peuvent confier à

l'équipe Jet'Contact d'autres tâches en vue d'améliorer la vie à l'école (accompagnement lors des sorties ou des voyages scolaires, etc.). Là aussi, nous attendons vos suggestions et nous nous tenons à votre disposition pour les détails pratiques.

Les associations de commerçants pourraient envisager des dons en échange de services (surveillance, distribution de dépliants,...) ou du sponsoring en échange d'une visibilité publicitaire.

Le projet Jet'Contact est l'affaire de tous les Jettois. Et comme on le dit si bien en Belgique, l'union fait la force.



L'ALE, votre alliée

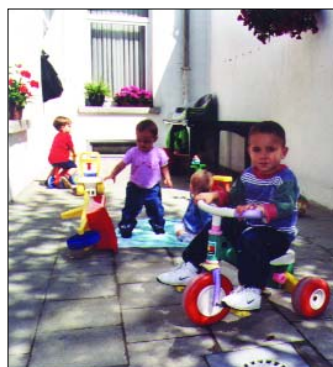
ALE de Jette: rue Vandenschriek 77
- tél.: 02/423.19.10/11 - fax:
02/423.19.15
Bureaux ouverts du lundi au jeudi de
8h30 à 11h45

Président : Werner Daem

Vous avez besoin d'un service particulier ?
Vous voulez savoir si l'ALE peut vous aider ? N'hésitez pas à téléphoner.

Bébés cherchent gardiennes

Bon nombre de jeunes parents se heurtent à un manque de place en milieu d'accueil pour leurs petits enfants de 0 à 3 ans. Et pourtant, la recherche d'une solution commence bien avant la naissance. Parmi les possibilités qui s'offrent aux Jettois, citons la crèche communale, les gardiennes encadrées, les maisons d'enfants et les gardiennes privées. Au total, quelque 375 places sont disponibles dans notre commune, soit à peine 40 % de la demande. Le nombre de places disponibles pourrait être augmenté grâce au recrutement de gardiennes supplémentaires au niveau de la crèche communale. Les gardiennes encadrées sont actuellement au nombre de quatre. Or, dix places sont prévues. Aussi, à l'initiative de l'échevin de la Petite Enfance Benoît Gosselin, la crèche lance-t-elle un appel aux candidat(e)s. Il est bon de souligner que les gardiennes d'enfants disposent depuis peu d'un statut social (lire ci-dessous). En outre, la commune octroie aux gardiennes encadrées une aide à l'installation. Cette aide est proposée sous la forme d'une intervention dans l'achat du matériel de puériculture, de la trousse de secours, des jouets, des jeux éducatifs,... Des formations sont également proposées aux gardiennes encadrées.



Un statut social pour les accueillant(e)s d'enfants

Depuis le 1er avril 2003, tou(te)s les accueillant(e)s d'enfants bénéficient d'une protection sociale propre. Depuis cette date, elles/ils sont couvert(e)s contre la maladie, l'incapacité de travail, les maladies professionnelles et les accidents de travail. Elles/ils ont droit aux allocations familiales et peuvent s'ouvrir un droit à la pension. En outre, une indemnité leur est payée lorsque des enfants inscrits sont absents pour des raisons indépendantes de la volonté de l'accueillant(e).

Le Service public fédéral Sécurité sociale a édité une brochure qui répond aux principales questions que les accueillant(e)s et les candidat(e)s sont en droit de se poser sur ce nouveau statut social. Le texte de cette brochure est disponible sur le site internet www.vandenbroucke.fgov.be ou par téléphone au 02/210.45.11.

L'administration communale de Jette recherche

pour son service de gardiennes d'enfants à domicile

des mamies ou nanous d'accueil,

disponibles et affectueuses, âgées de 21 à 65 ans, susceptibles d'accueillir chez elles trois enfants de 2 mois à 3 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Un accompagnement des ces personnes est assuré par le personnel médico-social de la crèche communale Reine Fabiola. Une indemnité de 14,87 EUR par enfant est allouée à la gardienne pour une journée complète et 8,92 EUR pour une journée incomplète.

Les candidatures sont à adresser par écrit à l'attention de Monsieur le Bourgmestre Hervé Doyen - administration communale de Jette - rue Henri Werrie 18-20 à 1090 Jette.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Chantal De Bondt - tél. 02/427.58.77.

Télé-Accueil cherche bénévoles

Depuis 40 ans, des bénévoles se relaient 24 heures sur 24 pour écouter dans les différents postes de Télé-Accueil. Ce bénévolat, centré sur la relation humaine, offre une rencontre de soi et de l'autre. Chaque centre organise régulièrement des formations à l'écoute.

Si écouter l'autre vous intéresse, contactez Télé-Accueil pendant les heures de bureau au 02/538.49.21.

Vous cherchez un kot à Bruxelles ?

Le judo, c'est votre "truc", mais vous ne savez pas où le pratiquer ?

Vous chercher un job étudiant pour les vacances ?

Etudier à l'étranger, c'est votre rêve ?

Vous voulez suivre un cours de langue ?

Pour répondre à toutes vos questions,

Infor Jeunes Laeken

vous accueille tous les jours de 12h à 17h30, sans rendez-vous, au numéro 14 de la place Willems à Laeken (métro Boekstael).

Infor Jeunes vous propose une information complète et actualisée en matière d'enseignement, de formation, d'emploi, de sécurité sociale, de logement, de sport, de loisirs, de vacances,...

Infor Jeunes met également une connexion internet à votre disposition. Vous pouvez l'utiliser gratuitement pour toute recherche d'informations utiles.

N'hésitez pas à vous rendre chez Infor Jeunes Bruxelles Nord-Ouest ou à prendre contact par téléphone au 02/421.71.31.

La maison médicale Essegheem et la maison de quartier L'Abordage recherchent...

des jouets, des livres et du matériel en bon état pour enfants de 0 à 3 ans pour l'ouverture prochaine d'un espace-rencontre "parents-petits enfants"

Exemples : blocs de construction, tapis d'éveil, petit vélo, coussin à langer, chauffe-biberon, relax, petit pot,...

Si vous désirez soutenir cette initiative, vos dons sont les bienvenus. Il vous suffit de les déposer à L'Abordage (rue Jules Lahaye 169). Appelez le 02/425.87.85 avant de vous présenter (demandez Gwénaëlle).

Les mains vertes de Jette



La commune de Jette compte quelque 157 hectares de parcs et de bois sur une superficie totale de 504 hectares. Notre service des Plantations est chargé de l'entretien régulier de 40 hectares d'espaces verts. Outre les parcs communaux (pour rappel, le parc Roi Baudouin et les bois sont gérés par la Région), il s'agit des aires de jeux, des accotements et bermes centrales des voiries, de nombreux squares et petits espaces verts, de 4.500 arbres d'alignement, de cinq terrains de football et enfin de la pépinière communale. Pour mener ce travail à bien, le service dispose d'une infrastructure adaptée, d'un matériel performant et surtout du savoir-faire de vingt jardiniers et spécialistes. Les journées portes ouvertes sur l'environnement des 10 et 11 mai vous permettront de découvrir les facettes méconnues de leur travail (lire ci-dessous). D'ici là, nous vous emmenons à leur rencontre dans les parcs et les rues de Jette, histoire de vous donner l'envie d'en savoir plus.

Journées portes ouvertes sur l'environnement

Les 10 et 11 mai prochains, l'environnement sera mis à l'honneur lors des journées portes ouvertes des serres communales et du Coin de Terre. Vous aurez l'occasion de (re)découvrir les initiatives que notre commune a développées au cours des dernières années en matière d'environnement et de propreté. Cette année, ces journées portes ouvertes vous permettront d'en apprendre plus sur le "métier de jardinier". Tous les aspects de ce métier passionnant seront abordés, de l'entretien du potager à la création d'un jardin d'agrément. Une exposition sera consacrée aux outils du jardinier. Vous pourrez y voir de vieux outils qui ont désormais leur place au musée. Une large place sera réservée au matériel moderne, du plus simple au plus perfectionné.

UNE ORGANISATION DE L'ÉCHEVIN DE L'ENVIRONNEMENT BERNARD LACROIX, EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE COMMUNAL DE L'ENVIRONNEMENT ET L'OEUVRE ROYALE DU COIN DE TERRE

AVENUE DU LAERBEEK 120 (SERRES COMMUNALES)

LES 10 ET 11 MAI 2003 DE 10 À 18H

INFO : 02/478.22.99

DÉCOUVREZ LES SERRES COMMUNALES...

... LE SPECTACLE COLORÉ DE MILLIERS DE FLEURS

... TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE MÉTIER DE JARDINIER

... UNE EXPOSITION SUR LES OUTILS DU JARDINIER À TRAVERS LES ÂGES

... LE MATÉRIEL ET L'OUTILLAGE DE NOS JARDINIERS COMMUNAUX

... LES INITIATIVES POUR UNE COMMUNE VERTE

... VOTRE RÔLE POUR UNE COMMUNE PROPRE

**LES JARDINIERS
COMMUNAUX
RÉPONDRONT À
VOS QUESTIONS
SUR LEUR
TRAVAIL, SUR
L'ENTRETIEN DU
JARDIN ET DU
POTAGER.**

A la rencontre des colons du Coin de Terre

L'OEUVRE ROYALE DU COIN DE TERRE regroupe près de 300 colons qui cultivent quelque 6 hectares de parcelles, réparties en différents endroits de notre commune.

Vous voulez en savoir un peu plus sur le Coin de Terre ? Vous cultivez vous-même votre jardin ? Vous vous demandez ce qui peut bien pousser des citadins à cultiver la terre ? Voilà autant de bonnes raisons pour rencontrer les colons du Coin de Terre qui ouvriront leurs parcelles aux visiteurs dans le cadre de ces journées portes ouvertes.

A noter...

LA FERME POUR ENFANTS ne participera pas aux journées portes ouvertes sur l'environnement cette année. Les animateurs de la Ferme vous fixent d'ores et déjà rendez-vous pour leur grande fête en septembre prochain.



Les jardiniers : entre création et gestion



Le quartier général du service des Plantations est situé avenue du Laerbeek, à deux pas de l'AZ-VUB et de la Ferme pour Enfants. Sylvie Van de Zande, l'architecte paysagiste responsable du service, et les 19 jardiniers communaux y disposent d'une infrastructure complète avec bureaux, locaux pour le personnel, conciergerie, salle de réunions, pièce de stockage, garage et hangar. Le complexe abrite en outre huit serres, une pépinière d'1ha30 et une surface de compostage de 1.000 m². Le service est équipé du matériel et de l'outillage indispensables pour assurer l'entretien des parcs et des espaces verts de la commune. "Le service des Plantations est structuré en équipes", précise Sylvie Van de Zande. "Chacune de ces équipes assume une partie des tâches qui nous sont confiées : la gestion des serres, l'entretien des terrains de football, des parcs, des abords d'écoles, des arbres d'alignement et des canisites, l'aménagement des petits espaces verts. Le mot d'ordre est le suivant : 'Ayez les yeux grands ouverts'. Les jardiniers communaux ont un rôle essentiel à jouer pour que Jette reste une commune où il fait bon vivre." Sylvie est secondée par Pascal Bel qui assure la coordination du travail des différentes équipes.

Parallèlement aux travaux de gestion quotidienne, les jardiniers prennent également en charge l'aménagement de petits espaces verts et de canisites, la conception des ronds-points fleuris ou encore la plantation d'arbres d'alignement dans les rues. L'étude de ces dossiers est confiée à l'architecte paysagiste qui propose les aménagements les plus adéquats, compte tenu des impératifs liés à l'entretien de ces espaces verts et aux attentes de la population. Cette dimension plus créative du travail de nos jardiniers ne doit pas nous faire oublier que l'essentiel de leurs tâches est axé sur le nettoyage et l'entretien des parcs, des aires de jeux et autres espaces verts dont nous profitons tous. Ce constat devrait nous inciter à respecter leur travail. A méditer...

L'équipe "Serres"

Pascal Bel, Françoise Hanotiau et Claude Cugnon sont chargés de la gestion des serres communales et de l'ensemble du site. L'aspect le plus impressionnant de leur mission est sans aucun doute la culture de 45.000 plantes annuelles qui sont amenées à maturité dans les serres où le public peut les admirer chaque année lors des journées portes ouvertes du mois de mai. Ces plantes quittent ensuite les serres pour décorer les espaces verts de la commune. La pépinière demande également beaucoup d'attention. On y cultive des chrysanthèmes pour le cimetière et les monuments aux morts, ainsi que des légumes qui sont servis aux enfants et aux membres du personnel qui fréquentent le réfectoire communal. L'entretien du site et de ses abords inclut notamment le compostage des déchets verts et l'épuration d'eau par lagunage. Le personnel présent sur le site accueille les habitants qui viennent déposer leurs déchets de jardin et leurs petits déchets chimiques au service des Plantations. Les branches sont broyées. Les copeaux ainsi produits trouvent de nombreux usages dans les parcs et les espaces verts. Quant aux déchets verts, ils rejoignent le tas de compost. Ce compost est utilisé pour enrichir la terre lors de la plantation d'arbres ou d'arbustes. Les eaux usées qui s'écoulent des tas de compost sont récupérées dans une série de bassins successifs où elles sont épurées sous l'action de plantes spécifiques. Notons enfin que la salle de réunion du service des Plantations est utilisée par divers groupements et associations. Des cours de jardinage, de compostage et de comportement canin y sont donnés, de même que les formations du comité international Jean Pain.

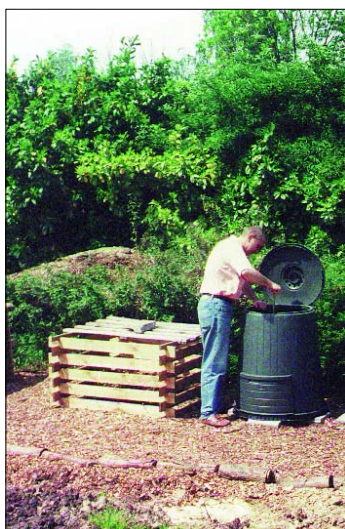


L'équipe "Foot"

L'homme qui se dépense sans compter pour permettre à des centaines de footballeurs jettois de pratiquer leur sport dans de bonnes conditions s'appelle Pascal Beersaerts. Il s'occupe de l'entretien des deux terrains du stade communal et des trois terrains du centre sportif du Heymbosch, ainsi que de leurs abords. La pelouse qui couvre trois terrains sur les cinq est soumise à rude épreuve et ce n'est certes pas une mince affaire que de la maintenir en bon état. Outre la tonte, différentes opérations sont indispensables : le roulage, le réensemencement et l'aération. Quant aux deux terrains synthétiques, ils nécessitent également un entretien régulier pour conserver toutes leurs qualités (sablage et brossage).

L'équipe "Ecoles"

Daniel Bailey et Gaëtan Verstreken sont responsables de l'entretien des plantations et des abords de onze infrastructures scolaires et de la crèche communale. Il s'agit essentiellement de la taille, de l'arrachage du bois mort, de la tonte et de réparations diverses aux jeux, aux clôtures ou aux bancs. Les deux jardiniers assurent par ailleurs la réalisation de petits projets. Ils ont ainsi guidé des élèves de l'école Aurore dans le cadre de l'aménagement du square Tircher, situé à proximité de leur établissement scolaire. En concertation avec les directions et le personnel des écoles, ils proposent de nouveaux aménagements pour résoudre des problèmes ponctuels liés aux plantations ou aux surfaces engazonnées.





L'équipe "Arbres"

L'entretien des 4.500 arbres d'alignement plantés dans nos rues a été confié à Jérémy Verstrecken et Patrice Lamot. Ils sont notamment chargés de la taille des arbres. Cette opération délicate doit respecter la période de taille propre à chaque essence d'arbre. Elle s'effectue suivant un planning établi au niveau du service des Plantations. Ainsi, certains arbres sont taillés tous les ans ou tous les deux ans, d'autres ne sont pas taillés. Ne vous étonnez donc pas si les sécateurs et autres taille-haie sont à l'ouvrage dans la

rue voisine et pas dans la vôtre. Sachez encore qu'il existe différents types de taille. Cette opération ne consiste pas seulement à raccourcir les branches de l'arbre, mais aussi à lui donner une forme. Suivant les essences d'arbres, on peut opter pour une forme architecturée (cône, cylindre, boule) ou, au contraire, pour une forme libre. Les jardiniers communaux assurent également l'entretien et la plantation des pieds d'arbres. Ces petites zones demandent un peu de respect. Même si la tentation est grande, n'y placez pas vos poubelles. Des liquides nocifs pour les racines de l'arbre pourraient s'en écouler. Vous l'aurez peut-être constaté : la tendance actuelle privilégie l'usage de copeaux de bois pour couvrir le sol au pied des arbres. On évite ainsi le recours aux herbicides. Ce tapis naturel préserve en outre l'humidité de la terre et favorise la propreté de ces zones. Nos deux jardiniers veillent aussi sur l'état sanitaire des arbres. Ce sont eux qui, les premiers, tireront la sonnette d'alarme lorsqu'ils repèrent un ou des arbre(s) malade(s). Pour les aider dans leur tâche, des stagiaires employés au service des Plantations ont cartographié toutes les rues plantées de Jette, ce qui permet désormais de connaître précisément les différentes essences d'arbres représentées et leur localisation.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT : SERVICE DES PLANTATIONS - AVENUE DU LAERBEK 120 À JETTE - TÉL. 02/478.22.99

ACCESSIBLE LES MARDI ET JEUDI DE 9 À 12H ET LE SAMEDI DE 9 À 14H POUR LE DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS, DE BRANCHAGES (D'UN DIAMÈTRE DE 7 CM MAXIMUM) ET DE PETITS DÉCHETS CHIMIQUES

L'équipe "Choc"

L'équipe choc, c'est Jean-Marc Sandrap, Vincent Libert et Daniel Di Ilio. Ils ont fort à faire pour mener à bien l'ensemble de leurs missions : aménagement et entretien des ronds-points (fleuris ou non), création et aménagement des canisites, installation et remplacement des bancs, installation et réparation des engins sur les aires de jeux, entretien et plantation de petits espaces verts (Jardins de Jette, abords de l'église Saint-Joseph, parking de l'hôpital Brugmann, etc.). Il faut bien reconnaître que le résultat est spectaculaire.



L'équipe "Parcs"

Les messieurs Parcs de Jette se nomment Jean-Claude De Vriese, Luc Van Buggenhout, Luc Wathelet et Olivier Boucher, assistés de Henri De Ridder qui effectue le travail de tonte avec son tracteur. Ils assurent l'entretien, le nettoyage et la plantation du parc Garcet et du parc de la Jeunesse, ainsi que de nombreux espaces verts (square Secrétin, plaine Liebrecht, square Lorge, cimetière, avenue du Sacré-Coeur, abords des immeubles Florair et de diverses infrastructures communales). Ils s'occupent aussi bien de la tonte des pelouses et de la taille des arbres que de l'entretien des revêtements (dolomie, copeaux), du réensemencement, de l'élagage des branches dangereuses ou gênantes. Il leur arrive aussi très souvent de ramasser les papiers et autres saletés abandonnés par les passants. Leur travail est un éternel recommencement. Il suffirait pourtant d'un peu de bonne volonté de la part des jeunes et des moins jeunes qui fréquentent ces espaces verts pour leur faciliter la tâche.



L'équipe "Viteske"

Drôle de nom pour une équipe de trois personnes essentiellement chargées de l'entretien et du nettoyage des canisites. Jean-Claude De Mesmaeker (l'équipe lui doit son nom), Samir Boucif et Mehdi Saidi visitent quotidiennement 50 toilettes pour chiens et 17 espaces de liberté. Ils y récoltent quelque 150 kg de crottes de chiens par jour. Le service met actuellement au point un système de traitement des données statistiques afin d'analyser la fluctuation de la fréquentation des différents canisites. Les trois "Viteske" effectuent en outre l'entretien de petites bermes, d'îlots directionnels et de coins de rues. Ils ont reçu une formation spécifique qui leur permet de nettoyer et contrôler les aires de jeux.



Sur le bon chemin

En 2003, la semaine de la mobilité qui se déroulera du 16 au 22 septembre sera placée sous le signe de l'accessibilité, à l'occasion de l'année internationale de la personne handicapée. Notre commune participera à l'opération "En ville, sans ma voiture" le dimanche 21 septembre. Bon nombre de Bruxellois avaient souhaité que l'expérience tentée en 2002 dans les 19 communes bruxelloises soit renouvelée cette année. La circulation sera donc interdite dans les 19 communes bruxelloises (et donc à Jette) ce dimanche-là. Cette démarche se veut résolument positive. En fait, il ne s'agit pas tant

d'interdire la circulation automobile que de susciter d'autres comportements. Si l'usage de la voiture est pleinement justifié dans certains cas, des alternatives existent. Les citoyens sont donc invités à diversifier leurs modes de déplacement en fonction des besoins.

Tous les détails concernant l'opération "A Jette, sans ma voiture" et la semaine de la mobilité vous seront communiqués dans les prochaines éditions du journal communal Jette-Info. Nous lançons d'ores et déjà un appel aux Jettois pour qu'ils fassent preuve d'initiative et de dynamisme à cette occasion.

"A JETTE, SANS MA VOITURE"

Occupez l'espace public !

Le dimanche 21 septembre 2003 sera une journée pour redécouvrir Jette, pour rencontrer les voisins, pour écouter le silence, pour marcher, flâner ou faire la fête. Outre le traditionnel marché dominical qui se déroulera sur la place Reine Astrid et dans les artères voisines, la commune de Jette vous proposera diverses animations.

Nous vous invitons à profiter de cette opération du 21 septembre pour occuper l'espace public. Plusieurs comités de quartiers, groupes d'habitants ou associations ont prévu des animations durant cette journée. Si vous avez un projet d'animation pour votre rue, parlez-en à vos voisins et ne tardez pas à nous en faire part au moyen du talon-réponse ci-dessous.

✂

Talon-réponse à renvoyer pour le 30 juin 2003 au plus tard à Philippe Caudron, conseiller en Mobilité de la commune de Jette - chaussée de Wemmel 102 à 1090 Jette - fax : 02/421.70.92 - e-mail : phcaudron@jette.irisnet.be

Rue, avenue ou place :

Mon projet d'animation pour le 21 septembre 2003 :
.....
.....

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Tél. :

SEMAINE DE LA MOBILITÉ 2003

Une idée ? C'est le moment de la tester...

Du 16 au 22 septembre 2003 aura lieu la semaine européenne de la mobilité. A cette occasion, nous sommes tous invités à prendre conscience des problèmes qui se posent en matière de circulation et de stationnement dans nos villes saturées.

Nul n'est mieux placé qu'un habitant pour connaître les réalités de terrain. Si vous avez une idée pour améliorer la mobilité (circulation ou stationnement) dans votre rue ou votre quartier, n'hésitez pas à nous la communiquer. La semaine de la mobilité sera, pour les communes, l'occasion de tester des mesures ou des aménagements. Nous comptons sur vous pour améliorer la mobilité à Jette.

✂

Talon-réponse à renvoyer pour le 30 juin 2003 au plus tard à Philippe Caudron, conseiller en Mobilité de la commune de Jette - chaussée de Wemmel 102 à 1090 Jette - fax : 02/421.70.92 - e-mail : phcaudron@jette.irisnet.be

Rue, avenue ou place :

Mon idée pour améliorer la mobilité :
.....
.....

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Tél. :

Pour tout renseignement ou suggestion : Philippe Caudron, conseiller en Mobilité de la commune de Jette - chaussée de Wemmel 102 à 1090 Jette - 02/421.42.09 - fax : 02/421.70.92 - e-mail : phcaudron@jette.irisnet.be.

Tous en selle à Bruxelles

Comme chaque année, l'association Pro Velo invite les Bruxellois à enfourcher leur vélo pour découvrir la ville, aller à l'école ou au travail, se délasser. L'objectif est d'assurer la promotion du vélo comme moyen de déplacement. Si vous n'osez pas tenter l'expérience du vélo à Bruxelles, l'opération Dring Dring sera pour vous l'occasion d'apprendre à être à l'aise dans le trafic urbain et d'obtenir quelques conseils utiles. Vous recevrez ainsi des informations sur le bon comportement à adopter dans la circulation, sur le choix d'un itinéraire plus cyclable, sur la tenue adéquate ou encore sur la manière de protéger votre vélo contre le vol.

L'opération Dring Dring se déroulera du 11 au 15 mai prochains. Plusieurs activités sont prévues au programme.

Fête du Vélo

Le dimanche 11 mai 2003 de 10h à 18h au parc du Cinquantenaire

Pro Velo proposera des informations, des animations et des services durant toute la journée.

Balades recyclées : découverte guidée des itinéraires et aménagements cyclables - départ toutes les heures - durée : 1h30

Vélo Parade : balade festive sur un circuit facile et en musique - atelier Déco-Vélo - concours du plus beau vélo décoré - départ à 17h - durée : environ 1h

Tour des enfants : balade éducative pour les enfants accompagnés d'un parent - départ à 11h et à 14h - durée : 2h

Avenue de Tervueren sans voitures
Bourse et marché du vélo (occasion et neuf)
Contrôle technique des vélos

Atelier de réparation vélos

Gravage antivol des vélos

Stands d'info

Démonstration de VTT Trial

Piste vélo ludique pour les enfants

Vélos fous, trampolines, château gonflable,...

Ensemble à vélo, de Jette vers le Cinquantenaire

Vous avez l'intention de participer à la Fête du Vélo le dimanche 11 mai, dans le cadre de Dring Dring...

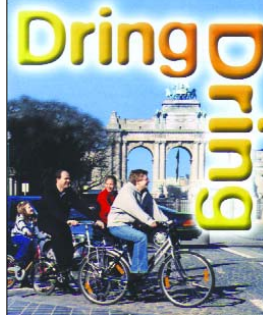
Vous voulez vous y rendre avec d'autres cyclistes, en toute sécurité et sous la conduite de cyclistes quotidiens aguerris à la circulation en ville...

Alors, le groupe "vélofiets@jette" qui réunit plusieurs associations de cyclistes urbains jettois (Fietsersbond, GRACQ et "Gemeentelijk Fietsbeleid" d'AGALEV) vous fixe rendez-vous le dimanche 11 mai à 10h45 au coin de la chaussée de Wemmel et de la rue Léon Théodor (devant le fleuriste, à l'entrée du marché). Le départ vers le parc du Cinquantenaire est prévu à 11h. Le retour est laissé à la convenance de chacun, tout en laissant à certains la possibilité de se regrouper pour rentrer à Jette ensemble.

Pour tout renseignement:

- sur l'opération Dring Dring : asbl Pro Velo - 02/502.73.55 - www.provelo.org

- sur les activités organisées à Jette : Philippe Caudron, conseiller en Mobilité - tél. 02/421.42.09 - e-mail : phcaudron@jette.irisnet.be



A vélo à l'école

Le mercredi 14 mai 2003 en matinée

Les élèves des classes de 5ème et 6ème années primaires sont conviés à une sortie à vélo en petits groupes, encadrés et sécurisés par leurs professeurs. Une dizaine de circuits ont été tracés à travers la Région.

Un circuit unique sera proposé aux écoliers des communes du Nord-Ouest. Ce circuit, long d'une quinzaine de kilomètres, reliera Jette, Ganshoren, Koekelberg, Molenbeek et Berchem. Une collation sera offerte aux enfants à l'école Les Tarins (Ganshoren). Cinq écoles jettoises (Aurore, Vande Borne, Sacré-Cœur, Saint-Michel et Poelbos) participeront à cette balade à vélo qui débutera à 9h30 pour s'achever vers 11h30. A noter que, sur le territoire jettois, le circuit empruntera la rue Vanderborgh, la rue Toussaint, la rue Reniers, l'avenue Liebrecht, l'avenue Swartenbrouck, l'avenue Van Engeland, la rue De Grijsse, la rue Van Rollegem, l'avenue De Heyn, l'avenue de l'Arbre Ballon et le chemin des Moutons. Redoublez donc de prudence si vous empruntez cet itinéraire le 14 mai.

A vélo au travail

Le jeudi 15 mai 2003

Dès 7h, petit-déjeuner cycliste aux quatre rendez-vous Pro Velo (place Stéphanie, porte de Tervueren, place De Brouckère et place Blyckaerts à Ixelles).

A midi, pique-nique cycliste pour les administrations et les entreprises.

Appel aux entreprises jettoises !

A Jette, le personnel des entreprises et de l'administration communale est invité à une balade à vélo qui débutera à 12h30 en face de l'Hôtel communal (place Cardinal Mercier). Le circuit se terminera dans le parc de la Jeunesse, à hauteur du chalet du tennis, où les cyclistes qui le souhaitent pourront pique-niquer. La commune de Jette leur offrira un drink.

A 17h, clôture de l'opération Dring Dring à l'Hôtel de Ville de Bruxelles (Grand Place) avec remise des Vélos d'Or.

Différentes distinctions seront attribuées à la commune, au média, à l'entreprise et à l'activité pédagogique les plus vélo-dynamiques.

Quinzaine 2003 14-daagse

Du 24 avril au 8 mai - Van 24 april tot 8 mei



**Relevez le défi avec la Croix-Rouge
5€ pour aider un enfant!
Met het Rode Kruis een kind helpen
dan is €5 toch geen geld!**

Ettour responsable: J. Arnould, Chaussée du Ysaïre 18, 1050 Bruxelles - Exempt de centre - In de 30/03/1991 - © Société Méd - De Hert & De Vlier - 2003

Boney M enflamme le bal des sports



La salle Omnisports de Jette est pleine à craquer. Les clubs sportifs ont vendu les 1.000 cartes d'entrée disponibles pour le traditionnel bal des sports. Il faut dire que l'affiche annonce la présence de l'une des grandes pointures du disco : Boney M. Le mythique Bobby Farrell, vêtu d'un costume rouge à paillettes, et ses trois danseuses n'ont aucune peine à chauffer la salle. Leurs tubes, tout droit sortis de l'ambiance disco des années 70, sont encore gravés dans toutes les mémoires : Daddy Cool, Sunny, Ma Baker, Rivers of Babylon ou encore Rasputin. Le chanteur se déchaîne, comme du temps où Boney M connaissait ses heures de gloire. Il invite des enfants à

le rejoindre sur scène. Il serre les mains qui se tendent vers lui. Au fond de la salle, des gens dansent, debout sur les chaises. Après une petite heure d'un concert haut en couleurs, Bobby Farrell s'en va sur un "Au revoir, Jette". C'est le moment choisi par l'échevin des Sports Benoît Gosselin et le président de l'asbl Sport à Jette Eric Schuermans pour procéder au tirage de la tombola. On saura enfin quel est l'heureux gagnant d'une croisière dans les Caraïbes. Quant aux clubs sportifs, comme chaque année, ils se partageront les bénéfices de cette folle nuit, soit un montant de plus de 25.000 euros. Un coup de chapeau aux organisateurs !

18ème cross des écoles jettoises

21 mai 2003

C'est donc le 21 mai prochain qu'aura lieu le 18ème cross des écoles jettoises, organisé par le service communal des Sports, à l'initiative de l'échevin des Sports Benoît Gosselin et de l'asbl Sport à Jette, présidée par Eric Schuermans. Cette manifestation sportive est ouverte à tous les élèves qui fréquentent une école primaire à Jette.

Le cross se déroulera au parc de la Jeunesse (avenue du Comté de Jette) à 14h30. Les parents et amis d'élèves sont cordialement invités à venir les encourager. N'oubliez pas d'inscrire le rendez-vous dans votre agenda.

INFO SENIORS

Séjour et spectacle pour les seniors

Voici le programme des activités qui vous seront proposées dans les semaines à venir, à l'initiative de l'échevin du 3ème âge francophone Lucien Vermeiren.

Samedi 10 mai 2003 : après-midi lyrique

Ce spectacle aura lieu le samedi 10 mai 2003 à 14h30 en l'Abbaye de Dieleghem, rue Tiebackx 14 à 1090 Jette. Vous aurez l'occasion d'y entendre Aga Winska, soprano de renommée internationale et Tonino Carlino, le ténor italo-belge bien connu des Jettois. Ils seront accompagnés au piano par David Miller, chef d'orchestre à l'Opéra Royal de Wallonie. Ils vous présenteront un programme diversifié: des extraits d'opérettes de Lehár, Lopez et Strauss, un choix des plus belles mélodies françaises, espagnoles et italiennes et des duos d'opéras célèbres (La Traviata, La Bohème, etc...)

Réservation: Dès à présent, tous les jours, entre 10h00 et 11h30, auprès du

Service du 3ème Age (1er étage, bureau 130), rue Henri Werrie 18/20 à Jette. Prix senior : 6 EUR - Tél. 02/423.12.66 (Patricia Hellem).

Un séjour à Nieuport

Un nouveau séjour en pension complète est organisé au Club Floréal à Nieuport, du lundi 19 au lundi 26 mai 2003.

L'hôtel, proche du centre de Nieuport-Bains, est situé à 100 mètres de la digue.

Le logement se fera en studios ou appartements de 1 ou 2 chambres avec s.d.b. complète et W.C. Chaque logement est équipé d'une kitchenette et d'une télévision et du téléphone.

Quelques chambres "singles" (en studio) sont disponibles moyennant un supplément de 12,25 EUR par nuit soit 85,75 EUR pour tout le séjour. Appartement 2 chambres : les chambres séparées peuvent être occupées sans supplément "single".

Le Floréal vous offrira tout le confort et

beaucoup de distractions: piscine, bar, cafétéria, pétanque, mini golf, soirées animées : soirées dansantes, bingo, jeu de questions-réponses.

De plus, 2 excursions sont prévues pendant ce séjour. Le programme de ces 2 excursions vous sera communiqué ultérieurement.

Prix du séjour: 440 EUR tout compris c.à.d.: le transport A/R en autocar, le séjour en pension complète, les boissons à table (bière ou eau), les soirées animées et les excursions. Le pourboire des chauffeurs lors des trajets aller et retour et lors des excursions n'est pas compris dans le prix.

Réservation

Veillez demander le formulaire de réservation et l'envoyer ou le remettre, dès à présent au Service du 3ème Age (Tél. 02/423.12.66 - Centre administratif, rue Henri Werrie 18/20 - 1er étage - bureau 130). Il vous sera remis ou expédié un

virement bancaire avec le montant de 125 EUR/pers. à verser à titre d'acompte dans les 3 jours à dater du jour de la réception du virement ainsi qu'un le virement portant le montant du solde à verser.

Attention !

Si votre acompte n'est pas versé dans les 3 jours, votre réservation sera annulée.

Vous pouvez également compléter le formulaire auprès du Service du 3ème Age (1er étage, bureau 130), dès à présent, entre 10h00 et 11h30 et effectuer votre paiement à la caisse communale, soit en liquide, soit au moyen de votre carte Mister Cash/Bancontact.

En cas d'annulation de votre réservation avant le voyage, le remboursement ne sera possible que sur présentation d'un document certifiant un cas de force majeure et il sera retenu 12,40 EUR à titre de frais de dossier.

Jette info n°98 - mai 2003 11

Culture, sport et parcs d'attraction : des tickets en vente à la Poste

Ne vous est-il jamais arrivé de vouloir assister à un événement sportif ou à une pièce de théâtre, mais de renoncer à votre projet, faute de pouvoir vous procurer une carte d'entrée ? Ces problèmes appartiennent désormais au passé. Il vous est désormais possible d'acheter des tickets pour les parcs d'attraction, les événements culturels et sportifs dans tous les bureaux de poste du pays.

La Poste propose un service pratique, rapide et efficace. Vous vous rendez dans un bureau de poste (la plupart d'entre eux sont ouverts le midi, en début de soirée ou le samedi matin) et vous commandez vos tickets. Le préposé peut vérifier par ordinateur les places qui sont encore disponibles dans le stade, le hall sportif ou la salle de spectacle. Vous pouvez

également obtenir des cartes d'entrée pour différents parcs d'attraction. Ces cartes sont moins chères qu'à l'entrée des parcs d'attraction, elles sont valables durant toute l'année et vous permettent d'éviter les files aux caisses. La Poste offre une large gamme de tickets pour les festivals d'été, les concerts de musique, le théâtre, le cinéma, les spectacles, les expositions, les compétitions sportives et les parcs d'attraction. Pour vous aider à faire votre choix, la Poste met un guide des loisirs à votre disposition sur son site internet. Vous y trouverez également un agenda complet avec des commentaires sur les événements proposés.

Pour en savoir plus, présentez-vous dans votre bureau de poste ou surfez sur www.laposte.be.

Le service du Commerce et de l'Animation
vous propose la traditionnelle

KERMESSE DE PÂQUES

Place Cardinal Mercier - du 1/05 au 11/05/2003

Venez donc goûter aux joies des carrousels et des barbes à papa. Petits et grands pourront s'amuser sur les manèges et déguster les traditionnels croustillons. Laissez-vous tenter par une partie de tir aux pipes, ou venez tout simplement flâner au gré des couleurs vives des cotillons. La kermesse vous attend !

NAUTICA JETTE

Découvrez les loisirs et sports nautiques

Quand ? Le dimanche 22 juin 2003 de 9 à 19h

Où ? Sur la place Cardinal Mercier (en plein air)

Brocante nautique

Exposition de marines

Exposition de matériel d'intervention

Autopompe des services incendie

Démonstration de plongée et baptêmes sous-marins

Exposition de bateaux

Exposition et démonstration de modèles réduits de bateaux sur plan d'eau

Stands d'information

Expositions

Dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Photos sous-marines du champion du monde de la spécialité, Christian De Splenter

Vieilles affiches

Matériel de plongée

Renseignements et inscriptions (brocante nautique et exposition de marines) : administration communale de Jette - service Animations et Commerce - rue H. Werrie 18-20 à 1090 Jette - tél. 02/423.13.05

UNE INITIATIVE DU COLLÈGE DES BOURGEMESTRE ET ÉCHEVINS, DE L'ÉCHEVIN DE LA VIE ÉCONOMIQUE BERNARD LACROIX ET DE L'ASBL "PROMOTION DE JETTE", PRÉSIDIÉE PAR TONY MEULEMANS

BROCANTES

La belle saison nous amène à vous présenter le calendrier des futures brocantes organisées sur le territoire jettois. Venez donc flâner à votre gré et dénicher l'objet que vous recherchez depuis longtemps.

Brocante "Coin Oublié"

Le samedi 31 mai de 9 à 18h dans les avenues Odon Warland, de Levis Mirepoix et Firmin Lecharlier, ainsi que les rues Faes, Declercq, Longtin et De Moranville.

Prix de l'emplacement : 12,5 EUR.

Info : 02/426.11.29

Réservation : le jeudi de 15h30 à 18h30 au QUICK PRESS - rue H. Longtin 153 - 1090 Bruxelles

Brocante "Espoir"

Le samedi 17 mai de 6 à 18h aura lieu la 15ème édition de la "Brocante du Coeur" dans la rue Van Bortonne, le parc Garcet et sur la place Cardinal Mercier.

Prix de l'emplacement : 10 EUR par réservation - 13 EUR le jour même.

Info et réservation : Ecole Espoir - rue Van Bortonne 12 - 1090 Bruxelles - 02/426.49.17

Samedi 3 mai 2003 de 8 à 18h

grande fête de l'îlot Essegem

avec MAXI-BROCANTE

dans les rues
de la Bravoure,
de la Résistance,
Essegem et Loossens



Un concours pour chiens, doté de nombreux prix, coupes et médailles, couronnera le plus beau zinneke.

Début du concours à 14h30, sur le terrain situé à l'angle des rues Essegem et Jules Lahaye. Inscriptions sur place à 14h.

UNE ORGANISATION DU COMITÉ DE L'ÎLOT ESSEGEM, EN COLLABORATION AVEC L'ÉCHEVIN DES ANIMATIONS BERNARD LACROIX ET L'ASBL PROMOTION DE JETTE, PRÉSIDIÉE PAR TONY MEULEMANS.

L'asbl Rockardinal organise,
en collaboration avec le collège des Bourgmestre et échevins,
une MAXI-BROCANTE

le dimanche 1er juin 2003 de 9 à 17h

sur la place Cardinal Mercier

Prix de l'emplacement : 12 EUR / 3 mètres

Renseignements et inscriptions au Barapaat
(place Cardinal Mercier 25 - tél. 02/425.94.78)

750 petits ramasseurs d'oeufs de Pâques



Les cloches de Pâques n'ont pas oublié notre verte commune. Le samedi 19 avril dernier, elles avaient inondé les pelouses du parc Roi Baudouin de... balles de tennis. Hé oui ! Cette année, les enfants étaient invités à une chasse aux faux oeufs. L'échevin des Animations Bernard Lacroix et le président de l'asbl Promotion de Jette Tony Meulemans avaient trouvé cette astuce pour éviter que certains ne repartent les mains vides. Comme l'an dernier, les enfants étaient répartis en trois catégories en fonction de leur taille. Après le signal du départ, une véritable marée de petits ramasseurs de balles a envahi la pelouse. Une balle de tennis dans chaque main, les enfants se précipitaient vers le stand où les balles étaient échangées contre des sacs d'oeufs en chocolat. Munis de leur trésor, ils rejoignaient triomphalement leurs parents. Quelque 750 enfants ont pris part à cette chasse aux oeufs. Face à un tel succès, les organisateurs de l'événement ont été contraints de noter les coordonnées des derniers enfants arrivés au stand, en promettant de leur envoyer leur colis de Pâques par la poste. Ouf ! Tout est bien qui finit bien. Rendez-vous est pris avec les cloches de Pâques en 2004.

Le collège des bourgmestre et échevins et Bernard Lacroix, Échevin de la Vie Économique, ont le plaisir de vous inviter au

marché nocturne

le vendredi 6 juin 2003
de 16 à 22h

sur la place Reine Astrid
et rue Pierre Timmermans

Voici une occasion de venir vous promener et de faire quelques emplettes parmi les démonstrateurs, les marchands de textile, de fleurs et de plantes, de fruits et de légumes, d'articles non-food,...

Une braderie sera organisée rue Timmermans le samedi 7 juin de 9 à 19h où vous aurez la possibilité de découvrir une exposition de véhicules 'ancêtres'.

Récits populaires du Nord-Ouest

D'ici peu, notre patrimoine s'enrichira d'un ouvrage consacré aux "Récits populaires du Nord-Ouest de Bruxelles", édité par le cercle d'histoire locale du Comté de Jette. Il s'agit d'un recueil de récits issus de sept communes ou anciennes communes de cette partie de la Région bruxelloise, à savoir Molenbeek, Jette-Ganshoren, Berchem-Koekelberg, Laeken et Neder-Over-Heembeek. Certains d'entre eux datent de 100 ans ou plus.

Pierre Van Nieuwenhuysen, l'auteur de cet ouvrage, est enseignant et vice-président du Comté de Jette. "J'ai effectué un doctorat en philologie germanique consacré à la toponymie à Laeken et Molenbeek", précise-t-il. "Au cours de mes recherches, j'ai découvert des récits intéressants. C'est ainsi que m'est venue l'idée de ce recueil. J'ai commencé à y travailler durant l'automne 2001. Nous mettons actuellement la dernière main au texte et aux illustrations. La sortie de l'ouvrage est prévue pour le 25 octobre."

Pierre Van Nieuwenhuysen a réuni une soixantaine de récits populaires pour cet ouvrage. Certains, transmis par tradition orale, lui ont été racontés par des habitants du Nord-Ouest. D'autres proviennent de publications conservées en archives. La plupart de ces récits sont inédits en français. Quant aux versions originales en néerlandais, seuls les spécialistes y ont accès. "Mon travail a consisté à traduire les récits et à les adapter dans une langue accessible et agréable", ajoute l'auteur. "J'ai lu



les premières versions des textes français à mes enfants. En fonction de leurs réactions, j'ai simplifié ou explicité certains passages. Je tiens à ce que ces récits soient lisibles par des jeunes à partir de 10 ans. J'ai donc veillé à utiliser une langue qui leur convient."

Les récits sont regroupés en fonction de leur thème. L'ouvrage comporte donc plusieurs parties : la sorcellerie, le diable, les esprits, revenants et fantômes, les feux follets, les francs-maçons, les personnages célèbres, les légendes, les idylles et enfin une partie "divers". "Chaque récit est daté et identifié suivant le lieu auquel il se rapporte",

"Récits populaires du Nord-Ouest de Bruxelles"

de Pierre Van Nieuwenhuysen - illustrations : Xavier Carion

Une édition de l'asbl Comté de Jette - Sortie prévue le 25.10

Prix en souscription jusqu'au 20.5 : 15 EUR

Prix après le 20.5 : 17 EUR

Envoi par la poste en Belgique : + 2,25 EUR

A verser au compte 000-0163075-18

Renseignements : 02/465.86.37

indique l'auteur. "Savez-vous qu'il existe un coin du diable à Jette. C'est la zone comprise entre la rue Léopold Ier, la rue Tilmont et le début de la rue Faes. On raconte que, vers 1880, les habitants ont utilisé des débris du cimetière pour combler la pente vers la rue Léon Theodor, d'où cette appellation inquiétante."

Dans un premier temps, l'ouvrage sera

édité à raison de 700 exemplaires, de format A4 avec une couverture solide. "Pour illustrer cet ouvrage, j'ai travaillé avec un jeune artiste jettois, Xavier Carion", note encore l'auteur. "Il est gradué en arts plastiques et professeur de dessin et d'arts dans un lycée bruxellois. Xavier a déjà participé à plusieurs expositions. Il collabore notamment avec la revue Tremplin, bien connue des jeunes."

Si la vente est un succès, une réédition pourra être envisagée, de même qu'une version néerlandaise de ces "Récits populaires". Pierre van Nieuwenhuysen est déjà en possession d'une vingtaine de nouveaux récits qui feront peut-être un jour l'objet d'un deuxième tome. Et ce ne sont pas les projets qui manquent... "Les responsables du groupe théâtral jettois Comédie & Compagnie se sont plongés dans la lecture des "Récits populaires", conclut Piette Van Nieuwenhuysen. "Ils devraient en extraire quatre récits qui seront mis en scène avec des élèves de quatre écoles du Nord-Ouest." Voilà certes un beau prolongement pour un ouvrage qui met à l'honneur les histoires que nos grands-pères et arrière-grands-pères racontaient au coin du feu. Ces récits populaires sont ainsi sauvés d'une disparition certaine. Mieux encore : ils retrouvent une deuxième vie.

AGENDA

MAI

Jusqu'au 9.5 : De 8h30 à 14h, DÉMONSTRATIONS DE VOTE ÉLECTRONIQUE. Au centre administratif de Jette (rue Henri Wanie 18-20). Le 8.5 également de 17 à 19h. Info : 02/423.12.55.

Jusqu'au 25.5 : EXPOSITION "Particules élémentaires" (sculptures, installations et bijoux contemporains de la Communauté française). A l'Atelier 340 Museum (d'rive de Rivieren 340). Ouvert du jeudi au dimanche et les jours fériés de 14 à 19h. Info et réservations : 02/424.24.12.

Le 4.5 : De 10 à 18h, dans le cadre du PRINTEMPS DES MUSÉES, exposition consacrée à l'architecte Laurent-Benoît Dewez. A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14). Entrée gratuite. Info : 02/479.00.52.

Le 4.5 : A 11h, CONCERT APÉRO du quatuor à cordes Nuove Musiche. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 8 EUR - 6 EUR en prévente. Info et réservations : 02/426.64.39 ou focult.jettois@skynet.be.

Le 8.5 : De 14h15 à 17h15, CENT ANS DE JAZZ : "New-York" et "Les organistes" par Vicky Down (musicien) et Louis Stevens (documentaliste). Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 4,50 EUR. Info : 02/426.64.39.

Le 8.5 : A 20h, CONFÉRENCE/DEBAT "Les enfants hyperactifs" avec Edith Tilmans et François Swine. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Info : 02/479.92.75 (Humania).

Les 10 et 11.5 : De 10 à 18h, JOURNÉES PORTES OUVERTES SUR L'ENVIRONNEMENT : "Le métier de jardinier". Aux serres communales et dans les jardins du Coin de Terre (avenue du Laerbaek 120). Info : 02/478.22.99.

Le 10.5 : A 14h30, APRÈS-MIDI LYRIQUE avec Tonino Carino, Aga Wnska et David Miller. A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14). Entrée : 7,50 EUR - étudiants et 3ème âge : 6 EUR. Info et réservations : 02/428.71.03 ou 02/423.12.66.

Du 10 au 16.5 : EXPOSITION de l'école Joie de Vivre. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Ouvert du mardi au dimanche de 14 à 16h. Info : 02/478.24.97 ou

joiedevivre10@skynet.be.

Du 11 au 15.5 : DRING DRING. Le 11.5 de 10 à 18h, Fête du Vélo au parc du Cinquantenaire - le 14.5, "A vélo à l'école" - le 15.5, "A vélo au travail". Info : 02/502.73.55 (asbl Pro Vélo).

Le 13.5 : A 20h, CAFÉ FAMILLE, espace de discussion et de réflexion sur les questions qui ont trait à la famille. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 5 EUR. Info : 02/479.92.75 (Humania).

Le 14.5 : A 20h, ATELIER sur le thème "Harèlement moral et manipulation" (dernière rencontre). Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 5 EUR. Info : 02/479.92.75 (Humania).

Le 21.5 : A 14h30, 18ème CROSS DES ÉCOLES JETTOISES. Au parc de la Jeunesse (avenue du Comté de Jette). Info : 02/423.12.93.

Le 19.5 : A 20h, COURS DE COMPOSTAGE. Au service des Plantations (avenue du Laerbaek 120). Gratuit. Info et inscriptions : 02/478.22.99.

Du 20 au 28.5 : EXPOSITION "Verres, couleurs et coeurs en fête" par Danièle Nicolay et Anne van Goethem. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Ouvert de 14 à 18h, le samedi de 9 à 18h. Info : 02/426.64.39 ou focult.jettois@skynet.be.

Le 22.5 : A 20h30, ARMILLAIRE BLUES NIGHTS : The Blue Flame. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 7,50 EUR - 6 EUR en prévente. Info et réservations : 02/426.64.39 ou focult.jettois@skynet.be.

Le 23.5 : A 20h30, ARMILLAIRE JAZZ NIGHTS : Almorá Flamenco Jazz Project. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 7,50 EUR - 6 EUR en prévente. Info et réservations : 02/426.64.39 ou focult.jettois@skynet.be.

Le 28.5 : ATELIER THÉÂTRE ENFANTS : "Le gentil petit diable" (à 18h30) et "La maison de Bernarda Alba" (à 20h30). Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 1 EUR. Info et réservations : 02/426.64.39 (Chantal Farin).

Jette info n°98 - mai 2003

13

Ecole Joie de Vivre : un parcours d'artistes

Fidèle à son projet pédagogique, l'école Joie de Vivre a décidé de profiter de l'année de la personne handicapée pour ouvrir au public les portes d'un univers que les gens connaissent peu ou pas du tout.

L'école Joie de Vivre est une école d'enseignement professionnel spécial, située avenue J.J. Crocq à Jette. Elle accueille des jeunes filles de 12 à 21 ans dans les sections cuisine de collectivité et travaux de restaurant, entretien de collectivité, buanderie de collectivité et manutention.

Parallèlement au travail pédagogique axé sur la connaissance, l'école accorde une place importante au respect de l'autre, à son écoute et à la mise en valeur de la variété des talents. L'école Joie de Vivre se veut une fenêtre ouverte sur le monde où chacun trouve sa place.

C'est dans cet esprit que l'équipe pédagogique de l'école a organisé un parcours d'artistes pour faire partager à un large public le talent créatif et l'imaginaire des élèves. Grâce au soutien de la commune de Jette et, plus particulièrement, du bourgmestre Hervé

Doyen, une exposition se déroulera au Centre culturel Armillaire du 10 au 16 mai prochains. Une soixantaine de réalisations d'élèves seront présentées. Ces œuvres utilisent différents supports et techniques (aquarelles, gouaches, collages, patchworks,...).

Les élèves de l'école Joie de Vivre vous accompagneront dans votre découverte de ce parcours riche en couleurs et en émotions. Ne manquez pas ce rendez-vous !

Exposition de l'école Joie de Vivre

Du 10 au 16 mai 2003

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Ouvert du mardi au dimanche de 14 à 16h

Visites pour les groupes de 9 à 12h, sur rendez-vous au 02/478.24.97 ou par e-mail : joiedevivre10@skynet.be



Le Centre Armillaire présente...

Verres, couleurs et cœurs en fête

Ce mois-ci, le Centre culturel Armillaire accueille deux artistes pour une véritable fête. Armée de sa palette, Danièle Nicolay mélange le figuratif et l'abstrait, l'innovateur et l'ancestral. Dans des océans monochromes, elle réinvente les couleurs. Son style singulier laisse rêver. Anne van Goethem marie l'art du vitrail avec force et précision pour faire vivre l'imagination et le rêve. Ses dernières créations se caractérisent par des dessins contemporains aux motifs abstraits, légers et lumineux. Chaque vitrail est une aventure qui permet à l'artiste de donner ses couleurs et ses contrastes à la réalité.

Exposition "Verres, couleurs et cœurs en fête"

Du 20 au 28 mai 2003

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Ouvert de 14 à 18h, le samedi de 9 à 18h

Info : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be

Armillaire Blues Nights

The Blue Flame... Faut-il encore présenter ce groupe qui a fait la une de la plupart des bars et podiums bruxellois avec son style chicago très personnel. Depuis leur dernier passage à Jette, ils ont sorti un album qui comporte un maximum de compositions originales. Les mélodies entraînantes sont autant de moments magiques, entre tradition et boogie.

Alain (chant, guitare), Daniel (guitare), Philippe (basse), Mario (harmonicas), Sylvain (batterie)

Armillaire Blues Nights : The Blue Flame

Le 22 mai 2003 à 20h30

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 7,50 EUR - 6 EUR en prévente

Info et réservations : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be



Armillaire Jazz Nights

La formation "Almorja Flamenco Jazz Project" s'inscrit dans la ligne directe du "nuevo flamenco", une musique qui se situe au carrefour du jazz et du flamenco. Le concept d'improvisation y tient une place importante.

Serge Dacosse, Michel Bisceglia, José Toral, Wieste Muys, Lionel Beuvs

Armillaire Jazz Nights : Almorja Flamenco Jazz Project

Le 23 mai 2003 à 20h30

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 7,50 EUR - 6 EUR en prévente

Info et réservations : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be



Atelier théâtre enfants

L'atelier théâtre enfants du Foyer culturel jettois a très bien travaillé durant toute l'année. Les acteurs en herbe sont heureux de vous présenter :

Le gentil petit diable - le 28 mai à 18h30

La maison de Bernarda Alba - le 28 mai à 20h30

Panique sur le transatlantique - le 4 juin à 18h30

L'héritage - le 4 juin à 20h30

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 1 EUR

Info et réservations : 02/426.64.39 (Chantal Farin)



14th JAZZ JETTE JUNE

LE 20 JUIN 2003

A 19H30 : CONCERT D'OUVERTURE
sur la place Cardinal Mercier
West Music Club Big Band

DE 21H À 01H : PROMENADE JJJ
14 concerts simultanés
dans les établissements du centre de Jette
- 4 heures de musiques - 60 musiciens

ENTRÉE GRATUITE

INFO : 02/426.64.39

L'Abbaye de Dieleghem présente le Printemps des Musées

sur le thème « Mystères et découvertes »

Le dimanche 4 mai 2003

Rue Jean Tiebackx 14 - 1090 Bruxelles

En 2003, 98 musées de Wallonie et de Bruxelles lèvent le voile...

Cette année, un appel a été lancé à l'ensemble des musées de Wallonie et de Bruxelles, soit quelque 490 institutions, 98 d'entre elles ont répondu présent, dont l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem.

Le musée proposera à ses visiteurs une sélection de pièces et tableaux autour du thème

« Les mystères de l'Abbaye », avec notices de décryptage du XVème au XXème siècle. Ce thème fédérateur trouve des illustrations dans tous les types de collections, et notamment dans l'œuvre d'un des plus grands architectes européens du XVIIIème siècle : Laurent-Benoît Dewez.



Renseignements :

Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem

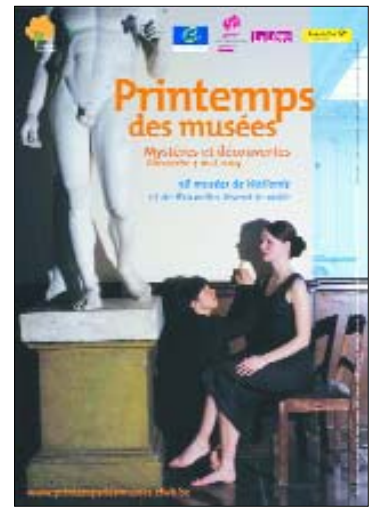
- Rue Jean Tiebackx 14, 1090 - Bruxelles - Guy Paulus - 02.479.00.52 - fax : 02.478.28.94. L'accès à la Demeure abbatiale est gratuit de 10h00 à 18h00.

CETTE EXPOSITION EST PLACÉE SOUS L'ÉGIDE DU BOURGMESTRE HERVÉ DOYEN

ET DE L'ÉCHEVIN DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE LUCIEN VERMEIREN.

AVEC LE MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, À L'INITIATIVE DU MINISTRE DE LA CULTURE

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU CONSEIL DE L'EUROPE



KARDINAL

DR. FEELGOOD

THE JR BAND

CIRQUE ATOMIQUE

THE BLUES-O-MATICS

RHYTHM BOMBS

THE MIGHTY GORDINIS

REVEREND HOT ROD & THE PRAISED SINNERS

8.6.2003 - 2 PM

PL C/K MERCIER PL-JETTE (BRUSSELS)

FREE ENTRANCE-INFO:02 423 13 73 WWW.KARDINAL.BE